CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E94584** **VALABLE JUSQU'AU** **20/04/2026**

ÉDITÉ LE 06/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/05/2012

Raison sociale : AVEN DECO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/02/2025

Capital : 40 000

20 DIOULAN
29140 ROSPORDEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 752 032 458

Siret : 752 032 458 00032

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 5046696

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 129119457 G - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 129119457 G 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 02 98 59 40 43 **Fax :**

Portable : 06 34 35 14 90

Responsabilité légale :
ATEM (979 661 543) / VIOT MATHIEU PRÉSIDENT

Site Internet : www.bourhis-peinture.fr

E-mail : aven@bourhis-peinture.bzh

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 533 545 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	15	23/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM